

## COMPTE-RENDU réunion du 6 février 2017

Nous avons accueilli une nouvelle adhérente : Annie MEYZEN de Souillac

Le président rappelle le fonctionnement de l'association qui n'est pas une association d'idées mais d'échange de service entre les adhérents, en conséquence les réunions ne sont pas obligatoires.

-Aucune tenue de compte des échanges n'est gérée par le bureau, chacun gère ses propres services

-Le bureau gère la gestion de l'association et son bon fonctionnement.

-Il n'y a pas de règlement intérieur en vigueur

- Envoyer les statuts aux adhérents

- Un ordre du jour sera établi par rapport aux demandes déposées au moins 8 jours avant la réunion selon les idées envoyées par les membres sur l'adresse de messagerie du SEL : [seldesouillac@aol.fr](mailto:seldesouillac@aol.fr)

- Les demandes en cours

Il est possible de s'arranger directement avec la personne demandeuse

Denise à besoin qu'on lui retire les décors de Noël- aide de Maurice Antheaume et Maurice Pourcelle RV à fixer

Patricia a besoin d'aide pour coudre des ourlets de pantalons - aide de Elyette

Brigitte a besoin de formation sur Excel , également d'aide pour monter un composteur- aide de Annie pour la formation

Jean-Michel a besoin qu'on l'emmène à Limoges- aide de Maurice Antheaume

Elyette a besoin d'aide pour élaguer ses arbres fruitiers

Les dates retenues pour la gratiféria sont : 18 ou 25 juin

-Voir d'ici la prochaine réunion la disponibilité des membres pour l'organisation

Maurice Antheaume a trouvé une banderole vierge ; reste a trouver comment l'imprimer et par qui ??

- mettre en place un groupe de communication gratiféria

La réunion s'est terminée comme à l'accoutumée par un repas tiré du sac dans un esprit de convivialité.